

Conseil des droits de l'Homme

33^{ème} session

Point 10 : Assistance technique et renforcement des capacités

Dialogue interactif avec l'Experte indépendante sur la situation des droits de l'homme en République Centrafricaine

28 septembre 2016

Orateur : Michael Mutzner

Monsieur le Président,

L'Alliance Evangélique Mondiale et Caritas Internationalis remercient l'Experte Indépendante sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine pour son rapport. Au cours de la 32ème session du Conseil, le Haut-Commissaire a souligné le succès que représentait l'établissement d'un nouveau gouvernement duquel les groupes armés étaient exclus ; l'usage de la violence n'avait pas été récompensé politiquement.¹ Il est utile de rappeler ces propos, alors que le Conseil de sécurité recommande un « dialogue national inclusif » avec les forces armées non étatiques.² Le désarmement général et complet des groupes armés et la lutte contre l'impunité doivent rester une priorité. De plus, compte tenu de la situation sécuritaire encore précaire dans tout le pays, la MINUSCA devrait aussi être en mesure d'assurer la protection de la population centrafricaine de manière efficace et intervenir rapidement si des violations sont perpétrées.

Pour renforcer la construction d'une paix durable, le pays a aussi besoin de soutien économique et de développement. Un élément clef consiste à renforcer le système éducatif national. La violence envers les élèves est un des aspects du problème. Nous recevons des rapports concernant des abus physiques et psychologiques à l'école. Ceci est une menace directe à la paix fragile douloureusement acquise ces dernières années.

Monsieur le Président, le mandat de l'Experte Indépendante a contribué à identifier les difficultés dans la mise en œuvre de la paix et a permis de contribuer à un dialogue constructif autour de la situation des droits de l'homme en RCA. Compte tenu de la situation encore fragile qui prévaut, nous recommandons au Conseil des droits de l'Homme de prolonger ce mandat, avec pour mission de mettre en valeur les solutions permettant aux acteurs locaux et nationaux engagés pour la paix à avoir une influence décisive sur la construction de la nation.

Nous aimerions poser la question suivante à l'Experte indépendante:

Quelles sont les priorités à poser en vue du développement humain intégral en Centrafrique et comment la communauté internationale peut-elle y contribuer ?

Je vous remercie, Monsieur le Président.

¹ « The peaceful transfer of power to the **Central African Republic's** newly elected President, in March, was an important milestone. President Touadera's government has no representative of any armed group, breaking with past practises and sending a courageous message that using violence will not lead to political reward. (...) I encourage steps towards the disarmament of armed groups, the protection of civilians who remain threatened, and an end to impunity for human rights violations, to help reconcile divided communities." (Opening speech of the High Commissioner, 13 June 2106, HRC32)

² Résolution 2301 (2016)